

REUNION DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES SUR LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL

NEW YORK

30 octobre 2017

Discours du Président de la Commission de l'Union africaine à l'occasion de la réunion du Conseil de Sécurité des Nations unies sur le G5 Sahel, New York, le 30 octobre 2017

Monsieur le Président du Conseil,

Distingués représentants des autres membres du Conseil,

Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,

**Messieurs les Ministres et autres représentants des pays membres
du G5,**

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à l'orée de mon propos, me féliciter de la tenue de la présente rencontre ministérielle du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Force conjointe du G5 Sahel.

Je remercie la présidence française du Conseil pour en avoir pris l'initiative. Je suis reconnaissant aux autres membres de cet auguste organe pour l'engagement qui est leur non seulement sur la question en discussion, mais aussi sur d'autres sujets d'importance pour la paix et la sécurité en Afrique.

Mesdames et Messieurs,

Dès ma prise de fonction à la tête de la Commission de l'Union africaine, j'ai entrepris, avec mes collègues les Commissaires Smaïl Chergui et Minata Cessouma Samaté, une visite dans les pays du G5. Il s'agissait non seulement de marquer la solidarité de notre Union avec la région dans le combat qu'elle mène contre les fléaux connexes du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée, mais aussi de contribuer à une plus grande prise de conscience internationale des défis posés.

Cette rencontre intervient donc à point nommé.

Elle atteste l'attention croissante que la communauté internationale porte à la situation qui prévaut dans la zone sahélo-saharienne.

Malgré les moyens limités qui sont les leurs et la multiplicité des défis auxquels ils sont confrontés, les pays du G5 Sahel ont apporté l'ample évidence de leur volonté de mener ce combat. Je rends ici hommage aux chefs d'Etat du G5 Sahel pour leur détermination et persévérance.

La communauté internationale a l'impérieux devoir de leur venir en aide au nom de la solidarité qui lie ses membres. Ce faisant, elle agira aussi dans son intérêt bien compris.

Ne nous y trompons pas: ce qui est en jeu n'est pas seulement la sécurité des pays du Sahel, mais aussi celle de nombreuses autres régions de notre globe, tant il est vrai que les fléaux dont il s'agit ne connaissent pas de frontières. Ils doivent être combattus avec vigueur et avec l'urgence qu'appelle la situation.

C'est dire à quel point l'apport de l'ensemble de la communauté internationale est essentiel.

Les Nations unies, notre maison commune, sont assurément le cadre privilégié pour la prise en charge solidaire de cette question.

En effet, ce cadre confère la légitimité requise à une action régionale dont nous reconnaissons tous le caractère salubre.

Il est un gage d'efficacité et d'efficience en ce qu'il permet de combiner judicieusement les efforts des pays du G5 et ceux de la MINUSMA, dont les personnels paient un lourd tribut à la cause de la paix au Mali.

Il est le complément idéal des aides bilatérales ou multilatérales, permettant ainsi d'assurer la cohérence sans laquelle il n'est d'assistance internationale effective.

Je rends hommage aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris l'Union européenne, qui ont déjà fourni une assistance aux pays du G5.

Mesdames et Messieurs,

L'Union africaine se réjouit de l'adoption de la résolution 2359 du 21 juin 2017, par laquelle le Conseil a favorablement accueilli le déploiement de la Force conjointe du G5 Sahel.

Nous saluons aussi le geste fort qu'a constitué la récente visite du Conseil de sécurité dans les pays du G5 Sahel et l'esprit d'engagement et de solidarité qui l'a sous-tendue.

L'espoir soulevé ne saurait être déçu.

Je m'adresse à vous, distingués membres du Conseil, convaincu que vous aurez à cœur de démontrer que vous avez saisi le message venu du terrain.

Je m'adresse à vous dans la certitude que le Conseil apportera une nouvelle preuve de sa détermination à assumer les responsabilités qui sont les siennes en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je m'adresse à vous dans l'espoir que le Conseil donnera un contenu concret à la notion de la prévention, car il s'agit, en vérité, de contenir une menace qui pourrait prendre des proportions bien plus grandes si elle n'est pas traitée ici et maintenant.

A travers son Conseil de paix et de sécurité, l'Union africaine a, en avril dernier, entériné le concept d'opération stratégique de la Force conjointe du G5 Sahel et autorisé son déploiement pour une période initiale de douze mois renouvelable.

Nous avons, dans le même temps, clairement exprimé l'attente qui est la nôtre s'agissant de la contribution des Nations unies, à savoir la mise en place d'un module de soutien financé par les contributions statutaires au budget de l'Organisation.

Je renouvelle solennellement cette requête, car face au danger terroriste et au risque qu'il fait peser sur la stabilité de l'ensemble de la région, nous ne saurions nous satisfaire de demi-mesures.

Je note avec satisfaction que cette option a été reprise dans le rapport du Secrétaire général qui est devant vous.

L'Union africaine s'associe pleinement à son exhortation au Conseil pour qu'il se montre ambitieux, ayant à l'esprit que seul un soutien prévisible et pérenne permettra à la Force conjointe de contribuer durablement à la stabilisation de la région. Nous notons aussi avec satisfaction les mesures envisagées par les Nations unies pour soutenir le Secrétariat du G5.

Pour sa part, l'Union africaine continuera à travailler étroitement avec le G5. Nous comptons renforcer l'appui technique déjà fourni à travers une série de mesures, y compris le partage de l'expérience qui est la nôtre dans la lutte anti-insurrectionnelle en Somalie; la réactivation du Processus de Nouakchott qui regroupe l'ensemble des pays de la région; une participation active au Groupe de soutien prévu par le concept d'opération stratégique de la Force du G5; et un plaidoyer soutenu en vue de la mobilisation des ressources requises.

Mesdames et Messieurs,

L'action de la Force conjointe du G5 doit s'accompagner d'une accélération du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Des avancées importantes ont été accomplies, et les parties maliennes doivent en être créditées. Mais beaucoup reste encore à faire.

Le parachèvement de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation permettra d'isoler davantage les groupes terroristes et criminels. Les parties maliennes se doivent de redoubler d'efforts. L'Union africaine, y compris à travers son Haut Représentant pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, continuera à les accompagner dans cette tâche.

En finir durablement avec les groupes terroristes et criminels dans la région sahélo-saharienne suppose aussi une action soutenue en matière de développement et de gouvernance. Nous nous félicitons des efforts que déploient les pays du G5 à cet égard, et les encourageons à persévérer dans l'œuvre engagée.

Nous nous réjouissons de la décision du Secrétaire général de revitaliser la stratégie intégrée des Nations unies pour la Sahel, sous la direction d'Amina Mohammed. Nous sommes convaincus que grâce à son engagement, aucun effort ne sera ménagé pour que cette stratégie réponde à l'attente des États de la région.

L'Union africaine prendra les mesures requises pour donner un nouvel élan à sa stratégie pour le Sahel et renforcer la mise en œuvre dans la région des différents outils par elle adoptée en matière de gouvernance, de démocratie et de respect des droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais conclure mon intervention sans rendre à nouveau un hommage appuyé au Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Son rapport et les recommandations y contenues pour le soutien au G5 sont une preuve supplémentaire de la vision qui l'anime et de sa détermination à ne ménager aucun effort pour adapter les Nations unies aux défis sécuritaires auxquels nous sommes confrontés.

Nous nous reconnaissons dans cette vision et ferons tout ce qui en notre pouvoir pour l'aider dans l'accomplissement de son écrasante responsabilité.

Je vous remercie de votre aimable attention.